L'Alta Rocca
en
Action
février 2013

Edito du président

Préparer l'intercommunalité de demain :

Depuis le 01 janvier 2013, la Communauté de Communes accueille en son sein deux nouvelles communes : Aullène et Zérubia. Elle satisfait en cela à une des dispositions de la loi de décembre 2010 concernant la réforme des collectivités mais répond surtout à une logique de territoire. Ces deux communes étant, à la fois, déjà à part entière, partie prenante de l'« Alta Rocca », a fortiori dans l'esprit collectif.

C'est dire si la cohérence de l'action de la communauté sera renforcée.
Cette action nous la voulons entièrement dévolue aux services à la population. Nous l'orientons au bénéfice de l'identité marquée de notre territoire.

C'est ainsi que l'action sociale concentrée aujourd'hui sur le portage de repas, le Contrat Educatif Local, le programme d'amélioration de l'habitat, essaie de répondre au plus près des besoins de nos ainés, mais aussi de nos jeunes et des familles. Une réflexion est en cours afin de définir les nouvelles attentes pour étendre ces services à la personne.

L'action menée en matière de collecte de tri sélectif et des déchets et assimilés se veut tout autant adaptée aux besoins de chacun. Elle ambitionne de répondre au-delà des attentes des ménages, aux impératifs environnementaux qui sont la plus-value de notre territoire, mais aussi aux activités qui s'y développent.

L'environnement et le cadre de vie sont des marqueurs de notre collectivité. A ce titre, nous nous engageons à mener une action résolue en direction de l'entretien, de l'aménagement de l'espace et de la valorisation du petit patrimoine.

Les projets DFCI, la réhabilitation de sentiers, sont des exemples d'actions. L'ensemble permettra de mieux asseoir l'activité touristique et l'essor économique. Vous l'aurez compris, au-delà de l'action quotidienne et souvent volontariste menée par l'équipe communautaire, le chantier est encore vaste.

Il reste beaucoup à faire, mais jour après jour, se dessine un projet de territoire. Il nous incombe aujourd'hui, avec nos moyens, de préparer l'intercommunalité de demain.

A nous d'anticiper les enjeux de notre communauté.
En ce début d'année, en renouvelant à tous mes voeux de prospérité, je souhaite que chacun prenne conscience de la place et du rôle concret de l'action intercommunale.

Pierre MARCELLESI

Stéphane de Rocca Serra, vice-président en charge de cette commission.

Opération de Rénovation de l'Habitat

La Communauté de Communes de l'Alta Rocca est compétente en matière de logement et de cadre de vie, elle s'est engagée à mettre en place une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat de Revitalisation Rurale (OPAH-RR) sur son territoire montagne.

L'OPAH de revitalisation rurale concerne des territoires ruraux nécessitant la mise en place d'un dispositif d'intervention dans les domaines de l'habitat et du cadre de vie accompagnant un projet d'ensemble de développement local sur des sites bien identifiés.

La phase de programmation 2009-2012 a permis d'instruire 88 dossiers répartis de la façon suivante:

- Propriétaires bailleurs : 30 dossiers pour un montant total de subventions de 488 165€.
- Propriétaires Occupants : 58 dossiers pour un montant total de subventions de 113 107,83€.

Cette programmation a pris fin en juillet dernier. Une nouvelle phase est en cours de réflexion et de discussion en partenariat avec l'ANAH. Elle pourrait ainsi couvrir également les territoires des communes de Aullène et de Zérubia et du pendant littoral.

Une réflexion est née des besoins ressentis par le territoire d'avoir un projet social commun.

C'est dans cette optique que les élus ont souhaité nourrir la réflexion par une rencontre, sur notre territoire, avec les services de Mairie Conseils; les techniciens de cette structure ont ainsi pu donner une information précise sur l' accompagnement de Mairie Conseils pour l'élaboration d'un projet social et la mise en place d'un Centre Intercommunal d'Action Sociale sur le territoire.

Le portage de repas

Le service est en progression cette année, plus de 10% par rapport à 2011. Les raisons de cette progression sont diverses. Le service rassure les familles, surtout en hiver, il permet ainsi de maintenir une certaine population sur le territoire.

Une enquête a été réalisée auprès des bénéficiaires. En collaboration avec le prestataire de service, l'EPHAD de Levie, un questionnaire a été distribué permettant ainsi d'avoir un certain nombre d'éléments intéressants pour l'élaboration des repas et l'amélioration du service. A titre d'exemples voici quelques chiffres :

- 90% des personnes bénéficient chaque jour du service toute l'année.
- 70% des personnes vivent seules
- 81% des personnes jugent la qualité « bonne », 20% la trouvent « moyenne »
- 56% des personnes trouvent le prix abordable et raisonnable, seulement 10% le trouve trop élevé.
- 100% des personnes sont satisfaites du service de livraison et du livreur.

Pour souscrire au service il vous suffit de prendre contact avec le Foyer Maria de Peretti au 04.95.78.41.81, 2 jours avant la date de début de livraison.

Le repas coûte 9.50 euros, le service vous sera facturé chaque mois par la Communauté de communes de l'Alta Rocca.

Le Contrat Educatif Local (CEL)

Ce sont plus de 210 enfants scolarisés sur 6 écoles primaires et un collège qui bénéficient des activités proposés par le CEL.

« Nos objectifs sont multiples. Nous permettons ainsi l'accès de tous les enfants aux activités sportives et culturelles en milieu rural. Cette action mobilise le temps de l'enfant et permet de lutter contre la désertification. La cohérence du projet se définit dans l'accompagnement tout au long de leur scolarité en vue de les amener à une réussite scolaire et sociale. Enfin, et c'est le souci de la Communauté de Communes, affirmer la volonté de pérenniser les actions et de favoriser les rencontres intercommunales », précise Stéphane de Rocca Serra.

Les enfants peuvent pratiquer le judo, le tennis, le foorball, l'équitation, la gymnastique, le cirque,le théâtre, le canyoning, l'escalade, la randonnée et les sorties à la neige dans le cadre des activités extra scolaires.
De multiples projets ont lieu dans les écoles de l'Alta Rocca et sont financés en grande partie par la Communauté de Communes. Ils ont pour traits la découverte du patrimoine et de l'environnement, ils sont aussi une caractéristique du CEL de l'Alta Rocca qui tient à pallier le manque d'infrastructures de la micro-région par un travail conjoint avec les enseignants. Les écoles peuvent, grâce à des actions en temps scolaire, étoffer l'offre éducative aux enfants de l'Alta Rocca. Les élus de la Communauté de Communes insistent sur la possibilité, pour les enfants, d'accéder à un large éventail d'activités en constante adaptation à leurs besoins, ainsi que sur la qualité et le degré de qualification des intervenants.

La Défense des Forets contre les Incendies (DFCI)

François Simonpietri, vice-président en charge de cette commission.

La préservation du patrimoine forestier constituant l'une des priorités de la politique des élus du territoire de l'Alta Rocca, c'est tout naturellement que les communes ont délégué leur compétence « Défense des forêts contre les incendies » (DFCI) à la Communauté de Communes de l'Alta Rocca. Cette problématique ne se résume pas à la politique DFCI stricto sensu. Elle peut et doit s'inscrire comme une considération importante dans une pluralité de politiques publiques (politique agricole, aménagement du territoire, protection de l'environnement...), qui ont un impact sur la fréquence des départs de feux, l'ampleur des superficies touchées ou encore sur l'exposition des populations au risque incendie. La programmation de travaux a été priorisée par les élus accompagnés par les services compétents en la matière, c'est ainsi que 5 communes (Levie, Quenza, Serra di scopamena, Sorbollano et Zonza) ont pu bénéficier d'un PIDAF ou PLPI récent.
Une maîtrise d'œuvre a été confiée à l'Office Nationale des Forêts afin d'établir un projet chiffré et cohérent.
L'année 2013 verra les travaux suivants se réaliser :

Commune de Levie :
- Création d'une Zone d'Appui de Lutte de Pianelli
- Création d'une Zone de Défense des Personnes contre les Incendies à Cucuruzzu-Capula

Commune de Sorbollano :
- Équipement de point citerne
- Mise en place d'un poteau incendie

Commune de Zonza :
- Création d'une Zone d'Appui de Lutte

Commune de Quenza :
- Équipement de point citerne et poteau incendie
- Mise en conformité de la piste de desserte du plateau du Cuscionu

Commune de Serra di Scopamena:
- Mise en conformité de la piste des Sardi
- Équipement de point citerne

L' aménagement de la vallée du Rizzanese

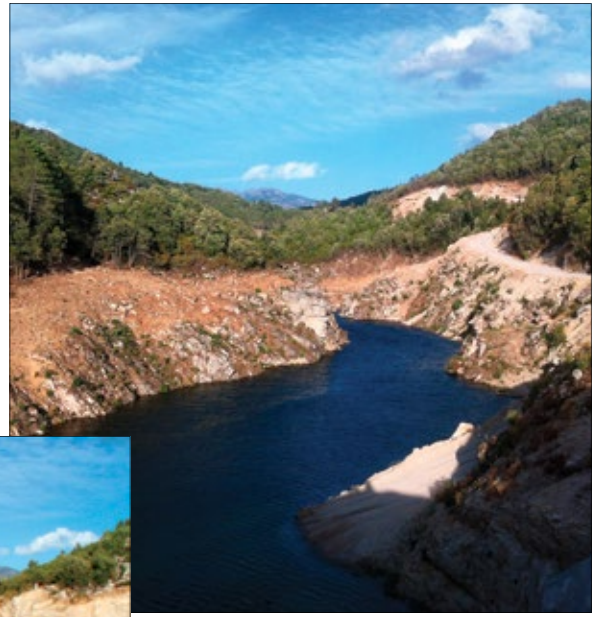

L'ambition affichée par les élus de la Communauté de Communes de l'Alta Rocca est de saisir l'opportunité de la construction du barrage, pour engager une réflexion et une politique de gestion de la rivière Rizzanese et sa vallée en amont et en aval du plan d'eau.
L'opération de requalification de la vallée du Rizzanese doit devenir un moteur de la préservation et de la valorisation de ce territoire avec comme objectif principal de garantir la qualité des eaux, mais d'en faire également un outil du développement économique local à même de satisfaire la population et la demande touristique.

L'objectif est de mettre en place un véritable schéma d'aménagement et de développement économique pérenne pour le territoire de la Communauté de Communes de l'Alta Rocca.

A partir de différentes thématiques telles que la qualité de l'eau, la gestion du plan d'eau dans sa globalité, le tourisme et le développement économique et agricole, pourront être déclinés les objectifs opérationnels à mettre en valeur, la stratégie de développement à adopter, les partenariats à nouer afin de préserver le patrimoine de l'Alta Rocca.

Marc STROMBONI, vice-président en charge de cette commission.

Le patrimoine sous toutes ses formes bâties permet un développement culturel, touristique mais aussi un renforcement de l'attractivité du territoire. Il est un élément à valoriser pour asseoir des politiques économiques et touristiques. La réhabilitation de ce patrimoine et la mise en valeur des savoir-faire Ancien permettent de conserver une identité locale forte.
Les enjeux d'une politique de préservation du patrimoine culturel et bâti peuvent être variés, avec :

Un enjeu d'héritage historique et social (prise de conscience de la population locale, partage des connaissances, animation…)

Un enjeu d'identité locale et cohésion du territoire (transmission d'une histoire, mode de vie, …)

Un enjeu de valorisation économique : tourisme et autres activités, développement du tourisme durable…

Un enjeu d'attractivité globale du territoire.

Pour répondre au mieux à ces enjeux, des actions de différentes natures sont réalisées, par la communauté, avec l'amélioration de la connaissance du patrimoine, sa protection et valorisation, sa promotion, et surtout des actions de sensibilisation autour de ce capital à forte potentialité.

Réhabilitation du petit patrimoine bâti

La Communauté de Communes de l'Alta Rocca a lancé cette année plusieurs opérations de réhabilitation:

La réhabilitation d'un lavoir sur la commune de Levie, projet cofinancé par l'Office de l'Environnement de la Corse.

La réhabilitation d'un lavoir sur la commune de Zoza, projet cofinancé par le Gal Sud Corse.

La réhabilitation d'un double four sur la commune de San Gavinu di Carbini, projet cofinancé par le Gal Sud Corse.

Les Sentiers du patrimoine

L'Office de l'Environnement de la Corse (OEC) lance chaque année des appels à projets permettant aux collectivités de bénéficier de fonds européen dans le cadre de projets clairement identifiés, engageant ainsi une véritable politique globale de restauration et de réhabilitation du patrimoine bâti, dans ses vocations culturelles, économiques et sociales, en leur proposant une méthode et des outils d'intervention.

La cohérence technique repose sur :

Des missions de diagnostics et une procédure d'instruction des dossiers confiés aux Conseils d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement de Corse du Sud.

Une assistance technique proposée aux entreprises, dans le cadre d'une convention avec les chambres de métiers. Il s'agit concrètement d'intervenir sur les chantiers dans les phases critiques d'utilisation et de mise en œuvre des savoir-faire et matériaux traditionnels.

Une exécution des travaux et un suivi des opérations réalisées par des maîtres d'œuvre, financés par l'OEC, les communes et la Communauté de Communes.

L'OEC est depuis toujours l'interlocuteur et le partenaire privilégié de la Communauté de Communes de l'Alta Rocca. C'est ainsi que deux projets ont pu être retenus dans le cadre des projets labellisé « Sentier du patrimoine ».

1) La commune de Serra di Scopamena a été l'une des premières à pouvoir bénéficier de cette aide, ce qui a conduit la mise en œuvre d'un sentier du patrimoine où l'on peut , au cours d'une promenade d'une heure, redécouvrir le bâti ancien mais aussi toute un pan de l'histoire du village et de l'Alta Rocca.

2) Un second projet est à l'étude, il s'agit d'un sentier du patrimoine au cœur du village de Sainte Lucie de Tallano dont on peut espérer l'inauguration fin 2013.

Un cycle de formation et de sensibilisation a été mis en place tout au long de l'année 2012 autour de la réhabilitation du bâti.
Avec les agents des collectivités concernés, un stage de réhabilitation de calade s'est déroulé en mars.

Avec la classe de 5° du collège de l'Alta Rocca permettant aux enfants d'appréhender le travail de la pierre sèche et la façon dont on peut relever des murs. Ils ont pu mettre en pratique la théorie sur les parcs à cochons présents sur le Sentier du patrimoine.

Avec la population une sensibilisation au montage de murs en pierres sèches ainsi qu'une démonstration d'élagage de châtaigner s'est déroulée entre le mois de mars et le mois de mai.

Classe de 5ème de l'année scolaire 2011-2012

Formation tout public sur les parc à cochon

Les Associations Foncières pastorales Autorisées

Le conseil communautaire a décidé de lancer une procédure de création d'une Association Foncière Pastorale Autorisée pour inscrire le territoire dans une dynamique d'aménagement et de développement économique. L'objectif principal est de relancer l'activité par une mise en valeur des potentialités locales que sont l'oliveraie, la châtaigneraie, les savoirs faire artisanaux, le patrimoine environnemental et bâti, les sites remarquables. Pour cela, une première étape est indispensable : Celle de regrouper et d'organiser le foncier afin d'en déterminer les potentialités, de le mobiliser auprès des propriétaires, d'en décider avec eux de son utilisation, et enfin de réunir les moyens humains et financiers pour le mettre durablement en valeur.
Personne morale de droit public, cette association est créée après enquête administrative qui assure l'information de tous les propriétaires concernés. La constitution de l'AFPA est décidée par arrêté préfectoral pris lorsque au moins les 2/3 des propriétaires représentant au moins la moitié des superficies du périmètre retenu (ou l'inverse) ont donné leur accord. La création d'une telle association n'entraîne aucun transfert de propriété. Chaque propriétaire conserve ses droits sur ses parcelles. C'est un outil de gestion collective. En effet il permet de pallier aux problèmes liés au morcellement du foncier, à l'indivision et aux réticences affichées, très majoritairement, par les propriétaires terriens de donner à bail leur bien. A ce jour, 4 projets de créations sont en cours sur le territoire de l'Alta Rocca: Serra di Scopamena, Quenza, Levie et celui de Sainte Lucie de Tallano qui rassemble aussi du parcellaire des communes voisines à savoir Altagène, Olmiccia, Cargiaca et Zoza.

Le projet de conservation de Capula

La Communauté de Communes a lancé la réalisation d'une étude pour la consolidation et la restauration partielle du monument de Capula et de la chapelle ruinée ainsi que la protection d'un abri-sous-roche ayant fait l'objet d'opérations archéologiques et dont l'intérêt archéologique (stratigraphie) doit être préservé.
L'étude préalable aux travaux permettra, dans un premier temps, d'établir un diagnostic sanitaire, lequel permettra de comprendre le processus et la nature des dégradations, il identifiera de manière plus précise les points nécessitant une intervention et établira ensuite les préconisations nécessaires en vue de la restauration et de la conservation des différentes entités archéologiques.

Les sites archéologiques de Cucurruzzu- capula et de Cucciurpula : une approche scientifique

Visite des élus sur le champ de fouilles en Août 2012

Le site de Cuccurruzzu a été découvert par François De Lanfranchi dans les années 1970, à la suite de travaux d'ouverture d'une carrière de granit, à Levie, à proximité de la chapelle de San Larenzu. François De Lanfranchi en collaboration avec Kevin Pêche-Quilicchini et une équipe d'étudiants bénévoles français, dont des Corses, espagnols et québécois a engagé, cette année, des fouilles de la maison 1 de Nuciaresa (Levie), considéré comme un hameau de Cucuruzzu, daté entre le VIIIe et le IVe siècle avant J.-C.
Ces fouilles ont livré des témoignages de la vie quotidienne sur le Pianu vers le IVe siècle avec notamment la découverte d'un silo à grains à proximité de l'habitation.

Une belle découverte « qui reflète le dynamisme qui régnait dans l'intérieur à cette époque », souligne François De Lanfranchi, en désignant les lieux qu'il considère comme « plus grands que la bibliothèque Mitterrand de Paris ». Dans la maison (environ 10 m de long pour 3 m de large), il a été mis à jour les soubassements des murs (composés de gros blocs de granit extraits localement), les restes d'une banquette, un silo à grain (près de l'entrée) accompagné de sa meule, et les vestiges de poteaux porteurs supportant une charpente en bois. Alors que le métal est totalement et étonnamment absent, la fouille a livré beaucoup de fragments de vaisselle et des outils sur quartz. Le mobilier permet de placer le fonctionnement de cette habitation vers les V-IVe siècles avant J.-C.

La Communauté de communes de l'Alta Rocca accompagne et soutient la démarche dans le cadre d'un programme global de réflexion sur les sociétés de l'Âge du Bronze final et de l'Âge du Fer de Corse méridionale.

Le Site de Cucciurpula mis en lumière par le jeune archéologue Kewin Pêche-Quilichini, doctorant à l'université de Provence (UMR 7269) « Les travaux à Cuciurpula (Serra-di-Scopamena et Sorbollano), engagés depuis 2008, portent sur le noyau ancien du village, dont les premières occupations remontent au XIIe siècle avant J.-C. Plusieurs maisons, terrassements et rampes ont été fouillées sur cette zone cette année, en complément de l'achèvement des excavations dans l'abri n° 2 qui a servi de sépulture à différentes époques. Il faut noter que cette cavité a notamment

livré deux perles en verre de fabrication proche-orientale des VII-VIe siècles permettant, pour la première fois dans l'île, d'aborder le thème des échanges avec les marins phéniciens.

Dans le même temps, nous avons entrepris l'étude de la maison n° 7 de Puzzonu (Quenza), la plus grande connue à ce jour dans la micro-région. Malgré une importante dégradation des couches sédimentaires, la fouille a permis de documenter l'intégralité des substructures en mettant à jour un foyer, plusieurs trous de poteaux et une cloison interne, éléments riches d'enseignement pour une période qui est celle du noyau ancien de Cuciurpula, vers la fin de l'âge du Bronze (XIIe-Xe siècles avant J.-C.). »
Ces travaux définissent un arc chronologique et documentaire toujours plus large dans la connaissance des sociétés de l'Alta Rocca entre âges du Bronze et du Fer. La mise en évidence et l'étude des hameaux et villages de la Protohistoire vont toujours plus loin dans ce qui constitue le premier modèle de « Communautés de Communes » dans les bassins du Rizzanese et du Fiumicicoli, près de 150 générations avant nous.

Kevin Pech Quilicchini accompagné d'étudiants et d'une délégation d'élus de la CCAR.

Le Plateau du Cuscionu

Le Plateau du Cuscionu (Pianu di u Cusciò) en limite des régions de l'Alta Rocca et du Taravu s'étend sur environ 7000 hectares entre 1400 et 1600 mètres d'altitude. Il est dominé à l'est par l'Alcudina qui culmine à 2134 mètres. Administrativement le plateau est partagé entre quatre communes : Aullène, Quenza, Serra di Scopamena et Zicavo et est entièrement compris dans le périmètre du Parc Naturel Régional de Corse.
De part sa superficie, son relief vallonné, ses nombreuses sources, ses pozzines, ce plateau est le plus grand ensemble de hautes plaines de l'île et une des zones de montagnes les plus originales de Corse.
Avec le Plateau du Cuscionu, l'Alta Rocca dispose d'un vaste ensemble naturel remarquable qu'il faut préserver et développer avec l'organisation d'activités qui prennent en compte la fragilité du site car il offre un réel potentiel de développement, notamment au plan touristique.

Le Plateau du Cuscionu constitue un pâturage d'estive particulièrement réputé et a toujours été un lieu privilégié de transhumance pour les éleveurs du Sud de la Corse, mais aujourd'hui cette activité traditionnelle est beaucoup moins importante et son maintien paraît indispensable à la préservation de la qualité écologique et de la biodiversité du Cuscionu.

Pour traiter le problème du Plateau, la Communauté de Communes de l'Alta Rocca mène, depuis plusieurs années, une action forte dans le cadre d'une politique de développement durable afin de conduire une démarche globale (été – hiver) d'aménagement, d'animation, de gestion et de préservation du Cuscionu en travaillant sur les trois axes suivants : Environnement, Pastoralisme , Tourisme.

Les pozzines

Un projet de plan de reconquête pastorale du Cuscionu.

En 2006 un diagnostic est réalisé par l'association A Muntagnera qui ensuite rédigera un plan d'action qui vise à permettre :

Une utilisation pastorale optimale des ressources en herbe du plateau.

De mettre en phase les différents secteurs afin que les cheptels présents aient des surfaces de parcours optimisées.

La maîtrise du foncier et la mise en place de conventions pluriannuelles d'exploitation.

La mise en place de conventions d'utilisation des bergeries.

Les opérations d'ouverture du milieu par brûlage dirigé et broyage.

La réhabilitation des bergeries.

C'est donc dans la perspective d'offrir aux éleveurs des conditions d'accueil et de travail favorables que la Communauté de Communes de l'Alta Rocca a décidé de réhabiliter les bergeries de Bituria, de Bucchi Nera et Chiralbedda avec la création d'unités de stockage et de parcs de contention. Pour cela elle a pu bénéficier de fonds relatifs à un appel à projet de l'ODARC dans le cadre du Plan de Développement Rural de la Corse.

La bergerie de Bucchinera en pleine réfection

Le DOCOB

Aménager le Cuscionu, classé site Natura 2000, c'est concilier différents intérêts, c'est préserver et maintenir les valeurs de l'environnement.
C'est dans cette optique que la Communauté de Communes de l'Alta Rocca, consciente des atouts qu'elle se doit de préserver, de gérer et de développer, s'est engagée dans la rédaction d'un Document d'Objectif dit plus communément DOCOB. La démarche Natura 2000 va vers la constitution d'un réseau écologique européen regroupant des Zones Spéciales de Conservation (ZSC) et des Zones de Protection Spéciales (ZPS). Les États membres de la Communauté Européenne doivent désigner des sites présentant un intérêt au niveau des habitats et des espèces et s'engager à prendre des mesures pour garantir la conservation des habitats et éviter leur détérioration. Les critères pour la détermination des zones sont les espèces et les habitats qui y sont présents. Une liste d'espèces et d'habitats d'intérêt communautaire a été élaborée, incluant des habitats et des espèces d'intérêt prioritaire, c'est-à-dire en danger de disparition.

L'opportunité de ce projet de rédaction du DOCOB a permis de mettre en place les ateliers thématiques (pastoralisme, tourisme, sport de nature, patrimoine naturel et culturel, chasse et pêche) afin de valider les diagnostics écologiques et socio-économiques du site et de proposer des axes de travail pour les actions.
L'objectif d'une telle démarche étant de préserver les espèces naturelles et les biotopes, de lutter contre la déprise agricole, de mettre en valeur et d'améliorer la qualité des paysages.
Aujourd'hui une étape a été franchie, un arrêté préfectoral du 24 juillet 2012 portant approbation du Document d'Objectif « Plateau du Cuscionu et Massif de l'Alcudina » confirme l'adoption des mesures de gestion du site Natura 2000.
Le DOCOB représente l'aboutissement d'un travail réalisé sur deux ans par un comité de pilotage qui s'est réuni à plusieurs reprises depuis sa création en 2009.

Le DOCOB est aussi et surtout une hiérarchisation des enjeux et des objectifs ainsi que l'élaboration des fiches actions, lesquelles devront être mises en œuvre dans les cinq ans à venir.

L'aménagement et la gestion du plateau

Le site du Cuscionu est aussi un lieu prisé pour les activités de nature et représente un potentiel important pour le tourisme, pour cela les communes de Quenza et de Serra di Scopamena, la Communauté de Communes de l'Alta Rocca coopèrent étroitement avec le Parc Naturel Régional de Corse gestionnaire du centre d'accueil de Bucchi Nera « porte d'entrée » du Plateau du Cuscionu sur son versant sud.
Il convient ainsi aujourd'hui de mettre en oeuvre un projet de développement tourné vers la découverte et la préservation du patrimoine naturel et paysager avec l'organisation d'activités douces adaptées au site.

Les activités estivales :
- randonnée pédestre : sentiers à thème pour la découverte pédagogique du patrimoine naturel et humain.

Les activités hivernales :
- ski de fond
- randonnée à raquettes
- randonnée à ski

Aujourd'hui sachant qu'il y a un réel intérêt pour la pratique des activités hivernales, le ski de fond et la randonnée à raquettes peuvent être les activités phares sur le plateau du Cuscionu. Il est donc impératif de relancer ces sports-loisirs qui peuvent créer de façon significative des retombées économiques conséquentes sur l'ensemble du territoire de l'Alta Rocca (création d'emplois, hébergement, restauration, transport etc…)
Le centre de Bucchi Nera doit être un véritable moteur de développement micro régional à travers la mise en place, souhaitée par le PNRC, de formations aux métiers de montagne.

La problématique du Cuscionu est donc de trouver un équilibre entre la protection d'un environnement exceptionnel et fragile, le maintien d'un pastoralisme de qualité et le développement d'un tourisme maîtrisé.

François GIORGI,
vice-président en charge
des Ordures Ménagères

La qualité des paysages, de la faune et de la flore en Alta Rocca, fait de la protection de l'environnement une des priorités de la Communauté de Communes de l'Alta Rocca. Depuis sa création, la Communauté de Communes de l'Alta Rocca s'est résolument engagée dans la mise en place d'une politique dynamique en matière de collecte des déchets. Cette démarche a été rapidement confortée par des résultats sur le terrain.
Dans la conduite des affaires publiques, deux années sont peu de choses. Pourtant la nouvelle équipe s'est fixée 3 objectifs :
Réduire au maximum les quantités de déchets allant à l'enfouissement en accroissant la part des déchets valorisés, tout en veillant à la maîtrise des comptes publics.
Mais ces efforts resteraient vains sans l'adhésion de l'ensemble de la population. La problématique des déchets est aujourd'hui l'affaire de tous.
Il appartient à chacun de contribuer à satisfaire ces objectifs. Il en va de notre environnement et de la maîtrise de nos budgets.

Les actions

Au-delà de sa compétence de base, la Communauté de Communes a mis en place plusieurs mesures, déclinées sous forme d'actions opérationnelles, qui ont permis, avec le soutien financier croisé de l'Office de l'Environnement de la Corse (OEC), de l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise d'Énergie (ADEME), du Conseil Général de la Corse du Sud et de la Collectivité Territoriale de Corse, de concrétiser les objectifs du schéma d'optimisation de la collecte des déchets et de lancer plusieurs opérations :

La mise en place du système de tri sélectif sur le territoire de la CCAR, accompagné d'un schéma de communication et de pilotage adapté.
En effet des points d'apport volontaire ont été placés sur le territoire, chacun d'eux regroupant 3 types de bornes: Bleu pour le papier- Jaune pour les emballages et Vert pour le verre. Il est important de rappeler que ces Points doivent rester des points propres, ils ne sont en aucun cas des recycleries à ciel ouvert.
Aussi la collecte des objets encombrants s'effectue régulièrement, une collecte par mois en hiver, et deux collectes par mois pendant l'été. Les planning sont affichés dans vos mairies ou prendre contact avec nos services au 04 95 78 47 93 afin de prendre connaissance des plannings de collecte des « Encombrants ».

Point d'apport volontaire à San Gavinu di carbini - Avant

Après

En partenariat avec le SYVADEC, une collecte des piles usagées existe, pour cela vous trouverez dans votre mairie ou autre commerce de la commune une boîte à piles. Les ampoules usagées et recyclables doivent être déposées en recyclerie.

Les recycleries de Viggianello et de Sainte Lucie de Porto- Vecchio sont ouvertes à tous gratuitement pour vos encombrants.
Rappel des horaires : 08h00-12h00/14h00-17h00
Sainte Lucie de Porto-vecchio : fermeture le mardi et le dimanche.
Site de Viggianello : Fermé le dimanche

La résorption progressive du site de Falzagina sous sa forme actuelle est prévue pour cette année. Les appels d'offre relatifs à cette opération ont été lancés en septembre.

Les déchets collectés par nos services sont acheminés sur le site de Vigianello, leur traitement est assuré par le SYVADEC (www.syvadec.fr).
Notre territoire produit environ 4 000 tonnes de déchets ménagers par an et plus de 300 tonnes de déchets dits « encombrants ».
Il ne faut pas oublier que notre territoire subit lui aussi, les flux touristiques. Aussi en haute saison la population s'accroît considérablement. Cette croissance se répercute sur la production globale des déchets ménagers. Au pic de la saison, la quantité de déchets ménagers est multipliée par 4. La communauté de communes, consciente de cette réalité, a dû redimensionner ses structures de collecte et de transport pour parer à ce surcroît d'activité estivale :

Collecte journalière sur les axes principaux
Mise en place de petites unités pour le ramassage des quartiers.
Embauche de personnel saisonnier
Mise en place d'une collecte OM spéciale commerçants le dimanche.
Mise en place d'une collecte verre spéciale commerçants

Les objectifs pour 2013

- Réhabilitation du site de Falzagina, commune de Zonza dès le début 2013

- Construction d'un local technique dans la zone artisanale de Ciniccia.

Une étude d'impact environnementale a été réalisée et a pu démontrer qu'il n'y aura aucun désagrément causé.

Construction d'une recyclerie en Alta Rocca, zone montagne. C'est l'instrument indispensable et essentiel de la mission de valorisation des encombrants, permettant aussi de rationaliser les coûts de transport. Nous constatons depuis plusieurs années maintenant un manque de civisme certain sur notre territoire : épaves, décharges sauvages, non-respect des collectes « Encombrants » Cela engendre un coût supplémentaire pour la collectivité mais aussi pour l'avenir de notre territoire. Il est urgent de prendre conscience que cet incivisme n'entraîne pas qu'un simple impact visuel, mais il s'agit là d'une véritable pollution.

Les réflexes à adopter !

Réduire : en privilégiant lors de vos achats des produits « durables » ou en écorecharges, des produits et matériaux renouvelables et recyclables, des produits locaux et de saison.

Réutiliser : en utilisant les déchets organiques (nourriture, branchages, herbe de tonte…) pour faire du compost 100% naturel (des composteurs sont disponibles aupres des services du SYVADEC), en participant au collecte de vêtements

Recycler : en triant les déchets (emballages, verre et papier) en les déposant dans les bornes de tri présentes dans chaque village, en déposant les piles usagées dans les bornes prévues à cet effet dans vos commerces de proximité, en recyclant tout le reste (solvants, peintures, huiles usagée, tous venant) à la recyclerie la plus proche, en rapportant les médicaments inutilisés ou périmés dans leur emballage en pharmacie.

La promotion du territoire

La communauté de communes de l'Alta Rocca, dans le cadre de la promotion touristique du territoire, participe, en partenariat avec les Offices de Tourisme de Porto-Vecchio, Lecci et de Zonza-Sainte Lucie de Porto –vecchio à la mise en place de différentes actions :
Édition d'un Guide Pratique et d'un Guide Hébergement
Participation aux salons touristiques
Site web : destinationsudcorse.com

L'accueil des visiteurs est une des priorités affirmées par la collectivité, aussi des aménagements au point Information de Zonza ont été réalisés : création de panneaux informatifs mettant en avant les atouts du territoire, édition de nouveaux documents tels des cartes de randonnées sur les Boucles de Pays mais également sur les sentiers que l'on retrouve sur le Col de Bavella ou de Piscia di Ghjaddu.

Les hôtesses d'accueil du point information de la Communauté de Communes

Les outils de promotions du partenariat avec les offices de Porto-Vecchio, Lecci et Sainte Lucie de Porto vecchio

La communauté de communes de l'Alta Rocca partenaire d'événements majeurs pour le territoire :

A Festa di l'oliu Novu

Chaque année, fin mars, le Comité d'Animations Culturelles Tallanais organise la foire artisanale« A Festa di l'Oliu Novu ». Le Comité adhère à la charte de la Fédération des Foires et des Routes Rurales Agricoles et Artisanales de Corse (FFRAC). Sainte Lucie de Tallano accueille tous les ans l'arrivée du printemps par la célébration d'une de ses richesses locales : l'huile d'olive.
Durant deux jours, le public peut découvrir les différents modes de production de l'huile d'olive au fil du temps par des expositions et démonstrations de pressée à l'ancienne à l'écomusée. Tous les produits agricoles typiques sont représentés aux côtés de l'huile d'olive: fromages, charcuterie, farine de châtaigne, miel, confitures et vin. Les artisans locaux proposent également leur production : travail du bois, de la pierre, du cuir, du verre, ainsi que couteaux, vanneries, poteries, bijoux et œuvres d'art. La spécificité et l'authenticité des produits proposés au public concourent au succès d'A Festa di l'Oliu Novu qui reçoit près de 5 000 visiteurs. Ces journées sont l'occasion de maintenir la tradition dans une ambiance festive et d'instaurer le dialogue entre producteurs et consommateurs. C'est donc un lieu propice à la promotion des produits de qualité et, en conséquence, à la prospérité de l'économie locale.

Les Biennales sculpturales de Quenza, organisées par l'association Fior di Petra

Afin de promouvoir l'art en milieu rural, Fiore di Petra organise tous les deux ans en juillet, une biennale de la sculpture. Une trentaine d'artistes de tous horizons viennent exposer leurs œuvres dont 5 artistes en résidence, qui élaboreront in situ leur sculpture à partir de la mi-juin au cœur même du village du Quenza. Outre la manifestation artistique, les journées de la biennale donnent lieu à diverses animations, conférences sur l'art, spectacles de rues et se clôturent par un tournoi d'échecs organisé par la Ligue Corse. Cette année l'événement se déroulera du 07 au 14 juillet.

A festa di l'oliu novu à Sainte Lucie de Tallano

Les Biennales sculpturales de l'Alta Rocca à Quenza

La communauté de communes de l'Alta Rocca partenaire d'événements majeurs pour le territoire :

Land art in Altaghjè
Le village d'Altagène a ouvert ses portes à deux artistes locaux : Ange FELIX et MARIKO pour une exposition à ciel ouvert et ce tout au long du mois de juillet. Ange FELIX : Ses réalisations sont toutes des pièces uniques qui redonnent vie à ces vieux outils sous forme de personnages ou d'animaux plus ou moins réalistes. Faux, faucilles, pioches s'assemblent et s'articulent pour créer des formes où l'on peut distinguer toujours au final l'identité des pièces d'origine.
Florence COMBESCURE, allias MARIKO, est une artiste-sculpteur qui façonne la terre, la pierre, le bronze et les matériaux de récupération pour en faire jaillir des personnages de légende.

Le festival de Jazz
La 9e édition du festival Jazz à Pinarellu s'est déroulée cette année du 29 août au 4 septembre. Elle a accueilli 35 musiciens de grand talent, qui se sont produits gratuitement dans le village de Pinarellu mais également à Zonza et à Sainte Lucie de Tallano. On a pu y retrouver les pionniers du festival tels que Michael Cheret, Xavier Richardeau, Olivier Temime ou Stéphane Belmondo.

La pétanque en Alta Rocca : Challenge Antoine GREANI, organisé par La Boule Alcudina
Le challenge a eu lieu les 17 et 18 août derniers à Sainte Lucie de Tallano. 200 joueurs de pétanque venus de la Région Corse et plus précisément de la micro région, ont pu se confronter aux joueurs de l'équipe nationale.

Les Médiévales de Levie
La seconde édition des Médiévales de Levie, organisée par le Musée Départemental de l'Alta Rocca, s'est déroulée lors des Journées du patrimoine les 14 et 15 septembre. Une manifestation qui est d'ores et déjà inscrite dans la continuité, comme un élément indispensable de la culture et de l'économie de la région. Le village de Levie a revêtu pour deux journées son costume moyenâgeux. Un remerciement particulier aux commerçants et aux villageois qui ont encore joué le jeu en se costumant et en décorant boutiques et maisons. Ils ont ainsi pu accueillir dans la joie et la bonne humeur plus de 6 000 personnes.

Les artistes Mariko et Ange Felix à Altagène

les médiévales 2012 à levie

L'ouverture officielle du théâtre de verdure à San Gavinu di Carbini :
Il s'agit là d'un espace particulier situé au cœur de l'Alta Rocca au service de laquelle il a été édifié. Le Teatru d'Orra offre une belle scène de 200 m2 pour une capacité de 610 places assises, à ciel ouvert en amphithéâtre. La gestion et la programmation du lieu en ont été confiées à l'association ADACAR. Il s'agit d'un espace culturel au service d'un territoire financé par la commune de San Gavinu di Carbini, avec le soutien de la CTC, du CG 2A et de la Communauté de communes de l'Alta Rocca pour la programmation.
Pour ces premiers rendez-vous le Teatru d'Orra a pu proposer une programmation diversifiée avec des spectacles de variété au profit de l'association La Marie Do, des séances de cinéma en plein air avec la collaboration de la Cinémathèque de Corse et des représentations musicales de qualité.

La création et l'ouverture de la mini crèche à Levie :
Confortée par l'étude de besoin préalable auprès de la population de Levie et des villages de l'Alta-Rocca, la municipalité a participé à la création d'une mini crèche. Une vingtaine de familles de la microrégion se sont, en effet, montrées très intéressées par la création d'une telle structure. Aujourd'hui la crèche est gérée par une association et accueille un peu plus d'une dizaine d'enfants.

Edito du Président Antoine Sylvestre PIETRI

Président
Antoine Sylvestre PIETRI

Depuis 2004, le territoire Sud Corse s'est engagé dans la démarche européenne de politique agricole commune (PAC). L'initiative communautaire LEADER 2007-2013 constitue le 4ème axe du deuxième pilier de la PAC. Il s'agit d'un outil original de développements rural qui confie à un Groupe d'Action Locale la sélection de projets pouvant bénéficier de subventions européennes. La programmation LEADER s'inscrit dans une démarche d'amélioration des conditions de vie et de diversification des activités, afin d'impulser une véritable dynamique de développement local émanant des populations, actrices sur leur territoire, dans le respect des principes du développement durable. Elle permettra au Sud Corse de devenir un territoire « Haute Qualité de Vie » conjuguant performance économique, innovation et développement durable. »

Le Groupe d'Action Local Sud Corse

C'est une structure de type association loi 1901 créé en 2002 à l'initiative de la Communauté de Communes de l'Alta-Rocca. Il a été mis en place dans le cadre d'un programme d'intérêt communautaire Leader + (devenu LEADER). Ce programme succède à deux générations de programmes d'Initiatives Communautaires (Leader I, Leader II) qui visaient à expérimenter de nouvelles approches du développement rural.
La stratégie du GAL Sud Corse a été définie par les acteurs du territoire, publics et privés, associés à cette démarche qui, ensemble ont identifié une priorité ciblée : « Faire du Sud Corse un territoire innovant et durable ».
Le GAL dispose d'une enveloppe d'1.8 millions d'euros pour mener ce programme et soutenir des projets jusqu'en 2014. Dans le cas général, sur chaque opération, le FEADER finance les projets à hauteur de 55%, la CTC intervient en complément à hauteur de 45%, la part d'autofinancement étant fixée à 20%. La stratégie LEADER Sud Corse s'articule autour d'un thème fédérateur :

« Valoriser les ressources naturelles et culturelles du territoire ».

Les orientations retenues sont les suivantes :

Développer et diversifier les activités pour une économie rurale plus compétitive.

Préserver et organiser la qualité du cadre de vie.

Adapter et accompagner les femmes et les hommes aux évolutions du territoire.

Développer la coopération interterritoriale et transnationale.

Pour plus de renseignements et pour savoir si votre projet peut bénéficier d'une telle aide, contacter Mlle Marie-France CERVI, animatrice du Gal Sud Corse, au 04.95.78.46.28. - http://www.galsudcorse.fr

Un exemple de projet éligible au programme leader :

Développement et diversification d'une entreprise de fabrication de maisons en pin laricio : porteur de projet l'entreprise « Fustilegnu ». (coût total de l'aide financière : 24 500 €).
L'entreprise « Fustilegnu », située sur la commune de Levie, a pour principale activité la fabrication de maisons en bois massifs de pin laricio. Afin de rester compétitive, l'entreprise a pu bénéficier de fonds, ce qui lui a permis l'achat de matériel divers : un kit séchoir, une scierie, une raboteuse. Ces équipements ont contribué à répondre dans les meilleurs délais à une demande toujours plus croissante de la clientèle locale et par conséquent à créer des emplois tout en valorisant la micro-région.

Une partie des membres du Comité de programmation du gal Sud Corse

Communauté de Communes de l'Alta Rocca
Bp 07 - 20170 Levie

tel: 04 95 78 47 93 - fax : 04 95 78 44 77
courriel: alta-rocca@orange.fr

site web : www.altarocca.com

Conception - Réalisation : Les Editions Corses - www.leseditionscorses.com